

plain, Hébert, Laval ou Montcalm — est-ce caprice d'illusion? — tous ces honnêtes gens m'ont paru plus de chez nous, plus vraiment canadiens !

Québec, c'est un joli cadre pour de beaux gestes, comme ceux qu'esquissaient jadis les preux et les chevaliers...

* * *

C'était, ce jour-là, à Québec, l'ouverture de la campagne de souscription pour l'Université Laval. Une bonne fortune me fit rencontrer, dans la personne d'un ancien ami, l'un des principaux souscripteurs. C'est lui, l'*homme de bien* dont je veux parler. Je m'excuse de le mettre en scène, sans son aveu. Mais son beau geste vaut certainement qu'on le signale.

M. le chevalier Cannac-Marquis,² de Saint-Malo de Québec, est un industriel, fils de ses oeuvres, qui n'a pas connu pour lui-même le bienfait de la haute instruction, mais qui en comprend l'importance et la valeur. Favorisé de merveilleux succès financiers dans un commerce qu'il a lui-même créé en grande partie, il estime qu'il doit à ses concitoyens et à sa ville de leur faire une part dans ses profits en faveur de l'instruction supérieure. "C'est d'autant plus beau — disait l'honorable juge Lemieux — que M. Marquis ne doit rien directement à l'Université." D'ailleurs, en fait de largesses, il n'en est pas à son coup d'essai. L'autre année, il faisait construire, en majeure partie à ses frais, le fort bel immeuble de *La Providence* de Saint-Malo — que dirigent les Franciscains Missionnaires de Marie. Hier, il versait cinq mille dollars à l'oeuvre de protection des petits vendeurs de journaux, qu'a entreprise avec tant de zèle M. l'abbé Philippin.³ Et voilà

² M. Cannac-Marquis est chevalier de l'ordre de saint Grégoire.— E.-J. A.

³ C'est Mme Cannac-Marquis elle-même, née Césarie Côté — une montréalaise, qu'on me pardonne de le souligner! — qui a décidé, par un premier don déguisé, M. l'abbé Philippin à entreprendre ré-